



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU TRENTE
JUN 2025

Affaire 13-300625

Demandes d'exonérations de loyers dans le cadre des
travaux de restructuration des espaces publics du Cœur de
Ville

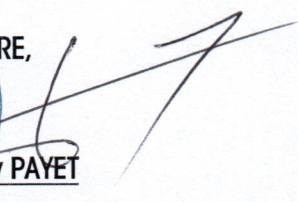
NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le **26 juin 2025** (faute de quorum
lors de la séance du 26 juin 2025 dont convocation a été
faite le 20 juin 2025) et que le nombre de membres en
exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **16**

Absents : 08

Procurations : 05

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : Joan DORO


LE MAIRE,

Johnny PAYET

L'an deux mille vingt-cinq le **TRENTE JUIN** à **DIX-HUIT HEURE** le Conseil municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe à Sabine IGOUFE – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint à Gina DALLEAU – Sabrina HOARAU conseillère municipale à Johnny PAYET – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Sonia ALBUFFY – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Joan DORO

Publicité faite le 04 juillet 2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20250630-DCM13-300625-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025

Affaire 13-300625

Demandes d'exonérations de loyers dans le cadre des travaux de restructuration des espaces publics du Cœur de Ville

Le Maire explique à l'assemblée que les travaux de restructuration des espaces publics du Cœur de Ville ont démarré sur les places de la mairie et de l'Eglise, engendrant des impacts pour deux commerces privés de places de parkings directement à proximité. Pour faire face aux conséquences des travaux sur le chiffre d'affaires de ces enseignes, Monsieur le Maire propose d'exonérer les loyers pendant 3 mois, soit du 1^{er} juin 2025 au 31 août 2025, renouvelable une fois suivant l'avancement des travaux, afin de soutenir la vie économique locale.

Cette mesure d'exonération concerne deux locaux communaux occupés par des activités de vente de fleurs et de vente de pâtisseries situés 6 et 8 place de la mairie.

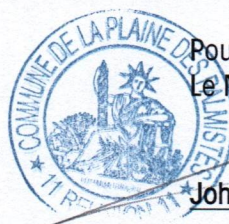
Considérant la nécessité de soutenir les commerçants dans ce contexte, il est proposé au Conseil municipal d'exonérer les loyers de ces deux locaux commerciaux, pour lesquels la commune a des baux pour la période de 2022 à 2031 et de reprendre l'émission des titres de loyer à compter du 1^{er} septembre 2025. Dans le cas où l'avancement des travaux n'aurait pas permis de restituer des places de parking à cette date, l'exonération se poursuivra sur la période du 1^{er} septembre 2025 au 30 novembre 2025 et les émissions des titres de loyer reprendront alors à compter du 1^{er} décembre 2025.

BATIMENT	LOCATAIRE	TYPE DE CONTRAT	LOYER / MENSUEL	TOTAL EXONERATION DU 01/06/2025 AU 31/08/2025	RENOUVELLEMENT EXONERATION DU 01/09/2025 AU 30/11/2025 (si les travaux ne sont pas achevés au 31/08/2025)
local communal sis 6, place de la mairie	SARL RIVIERE FLORALE représentée par Madame MAILLOT Marie Sonia et Madame RIVIERE Alison	bail commercial	491 € (hors révision)	1 473 € (hors révision)	1 473 € (hors révision)
local communal sis, 8 place de la mairie	SAS QUEEN FRIES WAFFLES représentée par Madame FONTAINE Marie-Hélène	bail commercial	314 € (hors révision)	942 €	942 € (hors révision)

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres du Conseil municipal ayant un intérêt direct ou indirect à cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** les exonérations ci-dessus pour les loyers commerciaux, sis, 6 et 8 place de la mairie, pendant une période de trois mois, soit du 1^{er} juin 2025 au 31 août 2025,
- **VALIDE** la possibilité de renouvellement une fois cette exonération, soit du 1^{er} septembre 2025 au 30 novembre 2025 suivant l'avancement des travaux,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

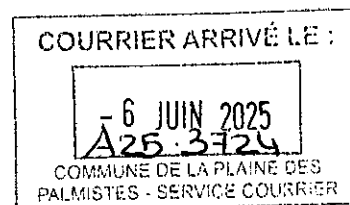
Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET

SAS QUEEN FRIES WAFFLES
Madame FONTAINE Marie-Hélène
8, place de la mairie
97 431 La Plaine-des-Palmistes



A

Monsieur le Maire de La Plaine-des-Palmistes

Objet : demande d'exonération de loyers durant les travaux cœur de ville

Monsieur le Maire,

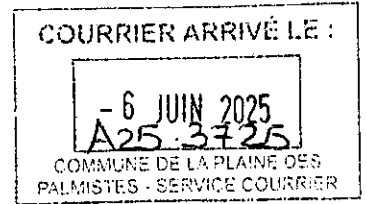
Je suis locataire d'un contrat de bail du local commercial situé 8, place de la mairie, dont vous êtes le propriétaire.

Suite aux travaux cœur de ville qui ont démarré sur la place de la mairie, mon commerce est fortement impacté. Compte tenu de l'impact sur mon activité je me permets de vous demander l'exonération des loyers durant les travaux.

Je vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Fontaine'.

SARL RIVIERE FLORALE
6, place de la mairie
97 431 La Plaine-des-Palmistes



A

Monsieur le Maire de La Plaine-des-Palmistes

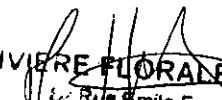
Objet : demande d'exonération de loyers durant les travaux cœur de ville

Monsieur le Maire,

Je suis locataire d'un contrat de bail du local commercial situé 6, place de la mairie, dont vous êtes le propriétaire.

Suite aux travaux cœur de ville qui ont démarré sur la place de la mairie, mon commerce est fortement impacté. Compte tenu de l'impact sur mon activité je me permets de vous demander l'exonération des loyers durant les travaux.

Je vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.


RIVIERE FLORALE & CO
6, Rue Emile Evag
97431 La Plaine des Palmistes
SIRET 922 546 213 00013 - APE : 4776Z